

Signature du Plan pluriannuel d'investissement. Plus d'un million d'euros pour les collèges privés

Plus d'1,2 million d'euros sur quatre ans : le Département de [l'Eure](#) soutient les investissements des onze collèges privés du territoire. Le Plan pluriannuel a été signé mardi à [Évreux](#).

En charge de la gestion des collèges, le Département de [l'Eure](#) investit évidemment dans l'enseignement public mais aussi dans le privé. Un soutien qui n'est pas obligatoire, mais permis par la loi Falloux. Le texte autorise en effet les collectivités territoriales à accorder des subventions d'investissements, sans qu'elles excèdent le dixième des dépenses annuelles des établissements. « **Le Département soutient tous les collèges** », a insisté son président, Pascal Lehongre, mardi 8 septembre dans les locaux de l'Institut de l'immaculée.

Ce dernier avait rendez-vous avec Mauricette Fresneau-Daries, présidente de l'Udogec (Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique) et Mgr Nourrichard, évêque d'Évreux, pour signer le Plan pluriannuel d'investissement dédié aux collèges privés sous contrat (onze recensés dans [l'Eure](#), dix d'enseignement catholique et un laïc, le collège des Roches).

« De fervents soutiens du privé »

De 2020 à 2023, un peu plus d'1,2 million d'euros est programmé (lire ci-dessous). Huit collèges bénéficieront des fonds départementaux cette année pour financer divers travaux. « **On vous accompagne également sur le fonctionnement** », a souligné Pascal Lehongre, qui dispose « **de fervents soutiens [de l'école privée] au sein de l'équipe départementale** ». « **Stéphanie Auger, dont les enfants sont dans cette structure, me rappelle mes obligations vis-à-vis de l'école privée** », a-t-il glissé.

Des propos qui ont dû combler Mauricette Fresneau-Daries, qui avait remercié Pascal Lehongre, quelques minutes auparavant, « **de favoriser le sourire dans la collaboration et l'amitié** ». La présidente de l'Udogec a profité de sa prise de parole pour vanter l'enseignement catholique, dont « **la place peut être toujours abordée** ». « **L'enseignement catholique est chargé d'une mission de service public. Il est pour tout le monde, il accueille sans distinction toutes les personnes susceptibles d'être**

scolarisées », a-t-elle rappelé, avant de poser sa signature au côté de celle de Pascal Lehongre.

Florent Lemaire



La présidente de l'Udogec, Mauricette Fresneau-Daries, a signé le PPI avec Pascal Lehongre (à gauche) et Mgr Nourrichard.